



## POUR INFORMATION

### QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## **Autres questions découlant des travaux de la 97<sup>e</sup> session (2008) de la Conférence internationale du Travail**

### **Suivi de l'adoption des Conclusions sur les compétences en vue de stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement**

1. Le 12 juin 2008, la Conférence internationale du Travail a adopté à sa 97<sup>e</sup> session les Conclusions sur les compétences en vue de stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement, élaborées par la Commission des aptitudes professionnelles.
2. Les conclusions fixent des priorités dans les domaines de la recherche, de la coopération technique et des activités de sensibilisation. Par ailleurs, il est demandé au Bureau de coordonner l'appui au développement des compétences au niveau national dans le cadre de l'initiative «Unis dans l'action».
3. Des activités de suivi ont débuté dans les domaines suivants:
  - les conclusions de la commission ont été publiées dans un format convivial et les documents de diffusion de ces conclusions ainsi que le site Web correspondant rendent compte des thèmes fondamentaux de celles-ci;
  - un examen des cadres nationaux de qualifications visant à comparer les attentes, la mise en œuvre et les résultats en ce qui concerne les objectifs fondamentaux a été lancé en collaboration avec le Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR);
  - il est prévu de mettre en œuvre un programme de recherche concernant les conséquences du changement climatique sur les besoins en compétences dans les pays en développement, et d'utiliser ses résultats pour élaborer des outils de prévision desdits besoins;
  - une réunion technique conjointe avec le Centre de Turin a permis d'élaborer un programme de travail relatif à l'incorporation des résultats des travaux de recherche et des conclusions dans les programmes de formation sur les politiques de développement des compétences et la gestion des instituts de formation professionnelle;

- des consultations ont été engagées avec l'UNESCO, la Banque mondiale, d'autres institutions et les donateurs sur des travaux de recherche conjoints et sur la coordination des efforts déployés au niveau de l'équipe de pays des Nations Unies pour améliorer la cohérence entre l'éducation de base et la formation professionnelle.

Genève, le 17 novembre 2008.

*Document soumis pour information.*